

## Organisation de manifestations touristiques - Attribution d'une subvention à l'Association «Le Chemin des Sens»

**M. l'Adjoint GIRARD, Rapporteur :** L'Association «Le Chemin des Sens», créée en 1998, a pour objet initial d'associer artisanat et patrimoine par le biais d'un cheminement au centre-ville, évoquant la flânerie.

Il ne s'agit pas d'une flânerie nonchalante du promeneur livré au hasard mais plutôt d'une balade découverte qui sollicite le promeneur et l'amène à entrer dans un atelier où il peut regarder l'artisan au travail, sentir les odeurs, toucher les matériaux, écouter les explications de l'artisan, goûter quelques spécialités du terroir.

C'est sur cette double thématique, la promenade et ses cinq sens, que l'Association a bâti le «Chemin des Sens» aujourd'hui appelé «Les Flâneries» permettant d'associer le patrimoine architectural de la ville, les différents musées de Besançon, la Bibliothèque d'Etudes et de Conservation, le Conservatoire à Rayonnement Régional, etc.

Pour 2010, l'Association propose 8 rencontres thématiques :

- «Autour de l'enluminure», le samedi 13 mars
- «Autour de la mosaïque», le vendredi 26 mars
- «Autour de la peinture sur bois», le vendredi 30 avril
- «Autour de la taille de pierre», le vendredi 28 mai
- «Autour de l'illustration», le vendredi 18 juin
- «Autour de la broderie d'art», le vendredi 10 septembre
- «Autour de la gravure», le vendredi 22 octobre
- «Autour de la peinture sur porcelaine», le vendredi 19 novembre.

Par ailleurs, depuis 2007, l'Association «Le Chemin des Sens» s'est engagée dans une démarche d'ouverture en créant le «parcours autour des Métiers» qui est, plus qu'une exposition d'objets et de matériels, un événement mettant en scène les artistes et artisans dans l'exercice de leurs métiers dans un espace clos, créant un lien entre les acteurs et l'exposition. Elle associe à cette manifestation les lycées techniques afin d'offrir une image intergénérationnelle valorisante.

L'Association entend renouveler le parcours des métiers en 2010 qui aura lieu au Fort Griffon lors des Journées du Patrimoine, comme en 2007, 2008 et 2009.

A l'occasion de ces mêmes journées du patrimoine, des visites guidées de l'Eglise de la Madeleine et du Fort Griffon seront proposées aux visiteurs, une liaison entre ces deux sites sera assurée par la mise en place de promenades en calèche.

Par ailleurs, une collaboration entre l'école d'application Brossolette et une classe d'élèves de CM2 a été mise en place pour faire travailler les élèves sur la notion de patrimoine. Une exposition présentera le travail réalisé lors des Journées du Patrimoine au Fort Griffon.

Le budget prévisionnel de l'ensemble de ces manifestations s'élève à 21 300 €.

La Ville, soucieuse d'encourager les métiers artisanaux et l'animation au centre-ville, propose de soutenir l'Association à hauteur de 10 000 €.

En cas d'accord, cette somme de 10 000 € sera prélevée sur les crédits existants au chapitre 65.95.6574.30200.

**Proposition**

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur l'octroi d'une subvention de 10 000 € à l'Association «Le Chemin des Sens».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement sur l'octroi de cette subvention.

*Récépissé préfectoral du 29 juin 2010.*